

Rapport Prix Qualité du Service annuel 2023

Gestion du marché d'approvisionnement

Ville d'Ozoir-la-Ferrière

AFFICHÉ
LE 30.11.09/2024.

Sommaire

I	Préambule
II	Présentation générale de la délégation de service public
III	Objet et étendue de la délégation
IV	Descriptif
V	Répartition des professions
VI	Animation
VII	Le fonctionnement
VIII	Le tarif des emplacements
IX	Les indicateurs financiers
X	Conclusion

I- Préambule

Ce rapport a été établi conformément à la législation en vigueur qui prévoit la présentation par Monsieur le Maire à l'assemblée délibérante du rapport annuel de gestion du marché d'approvisionnement de la ville d'Ozoir-la-Ferrière (exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023).

La commission communale des services publics locaux s'est réunie **le vendredi 06 septembre 2024**

Rapport activité 2023

3

REÇU EN PREFECTURE
le 27/09/2024

Application agréée f.legalite.com

99_DE-077-217703503-20240920-DEL18_513_2

II- Présentation générale

- La gestion du marché d'approvisionnement de la ville d'Ozoir-la-Ferrière a été confiée à l'entreprise SEMACO, dont le siège administratif est situé 72 boulevard des Corneilles à Saint Maur des Fossés (94100) (SARL au capital de 138 000€-RCS Créteil SIRET : 328 526 553 00057-APE 96D92)
- Ce contrat a été conclu le 17 décembre 2019, pour une durée de 4 ans, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.
- L'entreprise installe et place les commerçants, monte, démonte, met à disposition et entretien les barnums type parisien, perçoit les droits de place, organise les campagnes publicitaires de promotions et d'animation commerciale en accord avec les représentants de commerçants et la municipalité et réalise l'entretien et la maintenance de la halle du marché.
- La perception des droits de place est fixée par décision du Maire et revalorisée annuellement selon l'indice INSEE de la consommation conformément au contrat de délégation de service public et la facturation est réalisée via un système informatique.
- L'entreprise fait respecter le règlement intérieur des marchés auprès des commerçants et des usagers.
- L'entreprise prospecte pour trouver des nouveaux commerçants dans un fichier de commerçants (gestion d'autres marchés), à l'aide de la rédaction de messages sur les factures informatiques et la diffusion de notes de service aux différents placiers des marchés gérés par l'entreprise.

III- Objet et étendue de la délégation

- Attribution de places d'abonnés
- Placement des commerçants volants
- Perception des droits de place et de la redevance d'animation avec mise en place de la facturation
- Respect du règlement du marché auprès des commerçants et des usagers
- Entretien courant et maintenance des installations de la Halle
- Collecte et traitement des déchets
- Gestion administrative des commerçants
- Organisation de campagnes publicitaires, de promotion et d'animations commerciales en accord avec la ville et les commerçants
- Participation aux réunions sur le marché et aux commissions marché organisées par la ville avec contribution à l'élaboration de stratégies de dynamisation du marché afin de renforcer l'attractivité.

Rapport activité 2023

IV- Descriptif

- Jours et heures de tenue des marchés : mercredi et samedi de 8h00 à 14h00
- Nombre de commerçants abonnés : 22 commerçants permanents
- 17 types d'activités professionnelles sont représentés dans la halle du marché
- Les recettes d'exploitation sont en légère baisse ainsi que les droits de place à la fois pour les abonnés et les passagers (122 249 €)
- Les dépenses ont retrouvé un niveau similaire à celui d'avant la crise COVID (120 556 €)
- Le compte d'exploitation 2023 fait apparaître un résultat net positif de 1 269 €

Rapport activité 2023

V- Répartition des professions

Professions	
Beurre/Œufs/Fromage	2
Boucherie Chevaline	1
Boulangerie-Pâtisserie	1
Pâtisserie Artisanale	1
Charcuterie	2
Maraicher	1
Fruits et légumes	3
Ostréiculture	1
Poissonnerie	2
Boucherie	1
Rôtisserie	1
Traiteur Oriental	1
Traiteur Antillais	1
Produits Italiens	1
Produits Portugais	1
Volailles	1
Buvette	1
Total	22

Rapport activité 2023

VI- Animation

Cinq animations, en concertation avec les services de la ville (communication) ont été mises en place sur le marché pour l'année 2023 :

- La St Valentin : samedi 11 février 2023
- La fête des marchés : samedi 27 mai 2023
- La fête des mères : samedi 3 juin 2023
- La fête du beaujolais nouveau : samedi 18 novembre 2023
- Les fêtes de fin d'année : samedi 24 décembre 2023

Toutes ces animations ont été très appréciées par la clientèle du marché ainsi que les affiches, dont les maquettes sont réalisées par le service de communication de la ville, l'impression étant effectuée par l'entreprise.

Rapport activité 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 27/09/2024

Application agréée F.legalite.com

99_DE-077-217703503-20240920-DEL10_510_2

VII- Le fonctionnement

- En matière d'hygiène et de sécurité, les commerçants sont équipés en vitrines réfrigérées et respectent l'arrêté du 8 octobre 2013 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits et denrées alimentaires.
- Des visites de contrôle des installations et denrées des commerçants alimentaires sont effectuées par la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes) et les services vétérinaires régulièrement.
- Les installations électriques sont vérifiées et entretenues par des entreprises extérieures pour les urgences : vérification électrique : 08/03/2023 ; vérification des extincteurs : 21/06/2023 ; vérification alarme incendie et éclairage : 15/03/2023)
- L'arrêté du 18 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux produits d'origine animale et aux denrées alimentaires en contenant est respecté .
- Suivi des travaux : plusieurs interventions sur la toiture du marché, suite à des détériorations (parpaings et tuiles cassées).
- Participation à la commission consultative des services publics locaux le 12/09/2023

Le régisseur placier du marché veille au bon fonctionnement du marché à tous les niveaux : installations électriques des commerçants, salubrité et hygiène, respect des règles et zones de stationnement par les commerçants, s'assurer de l'accessibilité des voies pompiers, des passages piétons..., respect du règlement intérieur du marché. Le débailage, emballage et nettoyage du marché est supervisé par un agent de l'entreprise.

Rapport activité 2023

Le fonctionnement

Sécurité, Hygiène, Accidents, Contentieux

- Dans le cadre du règlement intérieur des notes de service sont régulièrement distribuées aux commerçants afin de respecter les horaires, la bonne tenue des étals, la propreté du marché et les règles administratives.
- Contrôle et vérification des portes automatiques : 15/06 et 07/12/ 2023.
- Aucun accident
- Aucun contentieux

Effectifs employés et qualification

- 1 régisseur placier
- 3 agents en charge du nettoyage
- 1 gérant, 1 cadre, 1 responsable du personnel, 1 chargé de planning, 1 comptable, 1 aide comptable, 2 secrétaires.

Rapport activité 2023

10

VIII -Tarif des emplacements

Les tarifs des droits de place du marché ont été augmentés de 1,2 % pour l'année 2022 selon l'indice INSEE des prix à la consommation. Il n'y a pas eu d'augmentation des tarifs pour l'année 2023.

Désignation	Abonnés	Passagers
Place de 2m de façade de toute nature sur 2m de profondeur	3.13	3.92
Supplément pour toute place d'angle	0.92	0.92
Droit d'installation , table de travail ou de retour ,la table	0.78	0.78
Droit de stationnement ou de déchargement voiture automobile ou autre	0.92	0.87
Taxe de nettoyage , le mètre linéaire de façade marchande de toute nature	0.38	0.38
Redevance animation	3.24	1.90

IX- Les indicateurs financiers

Compte d'exploitation 2023

RECETTES

Droits de place :

-Abonnés : 79 937.24€

-Volants 17 823.08€

-Animation : 10 156.69€

TOTAL : 107 917€

Refacturation fluides : 12 996.89€

Produits constatés avance fluides : 1334.76€

RESULTAT BRUT ANNUEL : 1692€

RESULTAT NET DELEGATION : 1269€

DEPENSES

TOTAL : 120 556€

Salaires+ Charges sociales

Eau, EDF

Assurance

Contrôles techniques entretien et maintenances installations

Amortissement Travaux

Animation

Frais siège

X-CONCLUSION

L'année 2023 a continué à retisser les liens avec la clientèle et a confirmé un retour de fréquentation normale des commerçants abonnés et passagers.

Les recettes des droits de place des commerçants abonnés comme des commerçants passagers ont légèrement baissé en comparaison avec l'année 2022. Des efforts sont toujours accomplis pour dynamiser le marché (recherche de commerçants, entretien des étals, animations, stationnements, respect des horaires, collaboration constante avec la municipalité pour le bon fonctionnement du marché).

Les frais de personnel qui avaient augmenté en 2022 (suite de la COVID) ont retrouvé un niveau correct.

Le marché d'Ozoir est toujours très apprécié de la clientèle ozoirienne et hors de la ville ainsi que des commerçants. Il bénéficie d'une bonne image.

Le personnel de la société Semaco constamment présent sur le marché d'Ozoir, veille à faire respecter en permanence le règlement du marché ce qui permet la bonne tenue de ce dernier (respect des horaires, de la propreté et de la bonne présentation des étals).

Rapport activité 2023

13

Le marché d'Ozoir enregistre toujours une fréquentation satisfaisante en comparaison avec les villes environnantes, mais comme tous les marchés franciliens il reste fragile, c'est pourquoi il est important de maintenir un équilibre entre commerce alimentaire et non alimentaire afin de répondre aux attentes de la clientèle.